

Conseil de quartier Barnufles-Cœur de ville

Compte rendu du conseil de quartier

Jeudi 26 septembre 2024

Ordre du jour

- Le rôle des conseils de quartier
- Les sollicitations en cours
- Point d'étape sur les budgets participatifs
- Les commerces au Kremlin-Bicêtre
- L'agenda de votre quartier
- Les questions relatives à votre vie de quartier

Le rôle des conseils de quartier

Alors que la loi ne les a rendus obligatoires qu'en 2002 et uniquement pour les villes de plus de 80 000 habitants, la ville du Kremlin-Bicêtre a été précurseur sur ce sujet puisque des conseils de quartiers ont été mis en place dès 1995.

Les conseils de quartier sont des moments d'échanges qui permettent aux Kremlinois de débattre de la vie de leur quartier, de s'informer et faire le point sur l'avancée des projets, mais également de participer aux débats sur l'avenir de la Ville. Ces rendez-vous sont aussi un moyen pour les habitants de s'exprimer et d'obtenir des réponses à toutes leurs interrogations sur les équipements publics, l'aménagement, la voirie, la sécurité, l'environnement, le commerce...

Consciente que ces conseils doivent évoluer pour redynamiser l'activité de ces structures, la municipalité a proposé en 2020 de nouvelles dispositions en faveur d'une meilleure répartition des quartiers et d'un fonctionnement différent, qui donne davantage de place aux Kremlinois.

Dans un souci de cohérence et de cohésion, la géographie des quartiers a été repensée passant ainsi de 4 à 3 avec la création des quartiers :

- La Mairie-Fontainebleau (espace André-Maigné)
- Les Barnufles – Cœur de ville (école Charles-Péguy)
- Les Martinets – Le Plateau (école Benoit-Malon)

Le Conseil municipal a souhaité doter les conseils de quartier de pouvoir élargis :

- Un budget autonome
- Un bureau composé de Kremlinois et élu par les habitants, dont un délégué
- Une représentation au Conseil municipal par le biais du délégué
- Un droit d'interpellation du Maire sur des projets concernant la commune en début de séance du Conseil municipal

L'ensemble des présentations et des comptes rendus des conseils de quartier sont disponibles sur le site de la Ville. Vous y trouverez également les informations concernant vos quartiers : les événements à venir, les prochaines concertations etc.

Election d'une nouvelle représentante pour le conseil de quartier Barnuffles-Cœur de Ville :

Vote à l'unanimité

Les sollicitations en cours

Habitante : Pouvons-nous au niveau de la ville essayer de fédérer les médecins, et organiser une prise en charge d'urgence aux heures ouvrées en semaine ? Sur la ville, l'installation d'un cabinet médical est-il toujours d'actualité ? Pourrait-on pousser également les médecins du KB à s'organiser ensemble lors de périodes clés (fêtes, vacances...).

Réponse des services : Plusieurs projets de maisons médicales pluri-professionnelles sont en cours au Kremlin-Bicêtre. Une première réalisation doit voir le jour début 2025 sur le haut de la ville. Ce projet prévoit l'installation de plusieurs disciplines dont un généraliste.

Par ailleurs, la ville s'engagera prochainement dans une démarche de contrat local de santé, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé. Une phase de diagnostic permettra notamment de recueillir la parole des habitants. À partir de ce diagnostic, des actions seront mises en place pour répondre aux problématiques identifiées, dont la coordination des médecins de la ville pourrait faire partie

Réponse de Monsieur le maire, Jean-François Delage : Il y a une réflexion à voir au niveau de la ville pour retenir les médecins. Nous avons une réflexion avec l'ARS, la CPAM et avec les professionnels de santé sur le contrat local de santé. Les médecins généralistes ont de moins en moins envie de s'installer tous seuls, ils veulent faire du commun. Cela nécessite une réorganisation pour faire en sorte que ces médecins s'installent sur la ville.

Habitante : Est-il prévu qu'un marché de Noël soit organisé en fin d'année ?

Réponse de l'élu en charge de la dynamique commerciale, Véronique Gestin : Il n'est pas prévu d'organiser un marché de Noël cette année, mais nous proposerons à la place une boutique éphémère tout au long du mois de décembre. Quatre commerçants et artisans se succéderont durant cette période. Il y aura également une soirée concert, une soirée foodtruck. La ville a joué son droit de préemption sur un commerce place de la Comète, la rétrocession est en cours. On va la réserver pour artisans qui auraient envie de tester une activité commerciale de fin d'année.

Habitant : Comment peut-on savoir quand les poubelles sont enlevées ? J'ai l'impression que cela diffère selon les quartiers.

Collecte des déchets :

- Gérée par le Territoire Grand Orly-Seine-Bièvre, la collecte s'effectue la journée entre 6h et 15h.

- Ordures ménagères (poubelle bordeaux) : lundi - mercredi - vendredi de 6h à 15h (lundi et vendredi pour les zones pavillonnaires, de 6h à 15h)
- Tri sélectif (poubelle jaune) : mardi et vendredi (6h à 15h)
- Verre (poubelle verte) : vendredi
- Déchets végétaux (sacs) : mardi de mi-mars à mi-décembre
- Dans l'habitat collectif, les conteneurs doivent être sortis le matin même et non plus la veille !

Déchèterie mobile :

- 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois
- 14-24, avenue Eugène Thomas de 9h à 13h

Encombrants :

- Sur rendez-vous au 01 78 18 22 23 pour les pavillons. Pour les habitats collectifs, les collectes se font une fois par semaine pour OPHLM et 2 fois par mois pour les autres bailleurs.

Déchèterie de la Poterne des Peupliers :

(Déchets de bricolage, déchets toxiques, appareils électroménagers, sauf déchets verts)

- Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 18h
8 rue Jacques Destrée, 75013 Paris
Tél. 01 53 94 15 30
- Se munir d'un justificatif de domicile au Kremlin-Bicêtre

Toutes les infos sont sur le site internet sur cette page : <https://www.kremlinbicetre.fr/a-votre-service/environnement-et-proprete/collecte-des-dechets/>

Habitante : 1 Rue du 19 mars on a une borne de collecte qui est en panne, on a des poubelles qui s'installent.

Jean-François Delage : Cette borne a été réparée hier après-midi.

Habitante : 3 rue du 19 mars, on a des cafards dans notre immeuble, des dégâts des eaux mais personne ne me répond chez Kremlin-Bicêtre Habitat. Nous avons fait une pétition.

Habitant : Rue Chastenot de Géry nous n'avons pas de gardien La porte d'accès au parking ne fonctionnant pas, le trafic a lieu sur le parking. Il y a des risques sécuritaires.

Jean-François Delage : J'ai fait une demande pour que dans les 3 semaines, il y ait de nouveaux gardiens. Il faut que certains gardiens partent car ils ne font pas leur travail. J'ai fait le tour de l'ensemble des problématiques avec KBH. On a un nouveau responsable d'agence qui est en train de faire le tour de l'ensemble des bâtiments pour chiffrer et faire l'ensemble des travaux. Rien n'a été fait pendant 4 ans avant que l'on récupère ces locaux. Le souci des cafards est lié à une famille vivant au 11^{ème} étage, il faut traiter le problème. La police municipale a aussi été prévenue.

Point d'étape sur des budgets participatifs

Afin de favoriser des projets locaux portés par les habitants et qui ont une réalisation concrète dans le quotidien des Kremlinoises et des Kremlinois, la Ville propose un budget participatif par quartier d'un montant de 50 000 € chacun. Qui est concerné ?

Habitant ou copropriété, association ou collectif, école ou centre de loisirs, étudiant ou famille, tout le monde peut présenter le projet qui lui tient à cœur.

Le projet doit être :

- D'intérêt général
- localisé au Kremlin-Bicêtre dans votre quartier
- relever des compétences de la Ville
- avoir un coût maximum de 50 000
- être un projet d'investissement (aménagement de l'espace, rénovation de bâtiments, achats d'équipements pérenne, travaux d'infrastructures etc.)

Jusqu'au 20 octobre, déposez votre projet sur Le Lien, la plateforme participative de la ville ou en remplissant le formulaire téléchargeable ci-dessous ou reçu par courrier et en le déposant dans l'urne de votre quartier.

En novembre, les services municipaux étudient la faisabilité technique de votre projet. Une réponse est apportée à chaque proposition : projet retenu, refusé ou à modifier. Une présentation complète des projets proposés dans votre quartier vous sera envoyée.

Vous pourrez ensuite voter les 12, 13, 14 novembre en conseil de quartier ou jusqu'au dimanche 31 décembre sur la plateforme participative de la Ville : Le Lien.

Les projets retenus seront présentés lors des Vœux du maire le 18 janvier 2025. Et la réalisation par les services de la Ville commencera pendant l'année 2025.

Projet 1 : Embellir le rond-point au croisement de l'avenue Fontainebleau/E. Thomas

Les plantations ont été réalisées le 15 février 2024, le budget du projet s'élève à 12 980€.

La Ville organise également un projet participatif pour réhabiliter l'Horloge GEO, véritable objet de mémoire de la ville. Voici les étapes du projet :

- Appel à projet jusqu'au 18 mai 2024
- Sélection des candidats et choix du lauréat : jury le 8 juillet 2024
- Septembre 2024 : échange avec le département sur la technicité du projet

Projet 2 : L'installation de jardinières sur le mobilier urbain des principales rues du cœur de ville

25 jardinières ont été installées sur l'ensemble de la Ville, 9 le seront en octobre, notamment sur l'îlot Victor Hugo.

Projet 3 : Dessiner sur les murs de la ville

La Première fresque sera sur les escaliers avenue Charles-Gide, l'artiste a été choisie et a proposé une esquisse de projet. Cette esquisse a été validée par les membres du bureau de quartier. Calendrier :

- Mai : Accord de l'OPH
- Juin : Choix d'une artiste en CDQ
- Juillet: choix du visuel définitif
- Août : Demande à l'ABF
- Septembre : Nettoyage du mur
- Réalisation à l'automne

Projet 4 : Connaître les rues de votre quartier

Les plaques ont été inaugurées le 21 septembre lors des Journées européennes du Patrimoine 2024.

Les commerces au Kremlin-Bicêtre (Compte-rendu de la réunion du 18 septembre)

Les représentants des CDQ ont abordé en premier lieu les problématiques liées à la présence de rats, engendrée par des déchets dispersés. Le problème des ordures et notamment des poubelles est lié à la vente à emporter dans les structures de restauration rapide. Malgré un passage quotidien des services municipaux de propreté urbaine, les espaces se remplissent rapidement d'ordures.

Un des représentants des CDQ interroge les propriétaires d'Okabé sur la possibilité qu'ils recrutent une personne qui nettoierait devant l'entrée du centre commercial, sur la place JB. Clément. Ces derniers ont répliqué qu'un agent de sécurité et un agent de nettoyage interviennent déjà régulièrement au cours de la journée, mais qu'ils ne peuvent dépasser leur périmètre. Ils feront toutefois remonter cette demande auprès de leur directeur technique, qui gère ces entretiens.

M. Tcherniak a évoqué le sujet des livreurs indépendants qui stationnent en scooter autour des restaurants et qui peuvent générer des nuisances (déchets, bruits...). Les services techniques ont rappelé que certains périmètres leur sont interdits, mais que les éloigner n'est pas la solution. La Police Municipale passe régulièrement mais qu'ils ne peuvent être constamment sur place. M. le Maire a indiqué que des enclos à poubelles devraient être mis en place avenue de Fontainebleau à partir de 2025 pour dissimuler les containers et limiter au maximum des nuisances animales (oiseaux et rats). La mairie est par ailleurs en attente de l'arrêté de l'EPT pour pouvoir verbaliser les contrevenants.

Plusieurs représentants des CDQ se sont plaints de la concentration des fast-foods et « restaurants Kebab » dans la ville (Mac Donald's, Burger King, Subway, KFC, O'Tacos...). Par ailleurs d'autres activités commerciales disparaissent (comme le pressing dans le centre commercial). Les représentants d'Okabé ont expliqué se heurter à la difficulté de trouver une clientèle pour certains commerces qui s'implantent à Okabé sans y prospérer. A la demande d'un « espace loisirs » pour les enfants dans l'enceinte du Centre commercial, Okabé a répondu que l'espace est insuffisant pour installer une telle activité. M. le Maire a rappelé que la diversification commerciale est complexe car ne dépend pas seulement de choix de la mairie ou des gérants d'Okabé mais que l'implantation des commerces est le résultat de l'offre et de la demande. Sur la politique commerciale, il souhaite avoir une vision à plus long terme, en repensant les thématiques de fréquentation et de conception des rues dans leur ensemble : quelles mobilités ? Quel verdissement ? Quel type de commerces ? Par ailleurs, M. le Maire fait savoir que la mairie agit dès qu'elle le peut pour acquérir et/ou installer et aider de nouveaux commerces comme avec la nouvelle librairie qui s'installera avenue Eugène Thomas. La Ville travaille également sur la question de commerces éphémères.

Le gérant du Constantinople déplore l'absence d'une clientèle de bureau. Les représentants d'Okabé rappellent qu'ils ne gèrent qu'uniquement la partie commerciale, non pas les bureaux qui jouxtent le centre commercial.

Plusieurs personnes ont souligné l'absence d'association des commerçants dans la ville qui animerait davantage les rues (il y a eu jusqu'à deux dans le passé).

Il est signalé que certains commerçants déploient des chevalets et pancartes publicitaires sur le trottoir, à proximité d'Okabé, qui gênent la circulation des piétons. Les représentants du centre

commercial ont indiqué qu'ils interviennent auprès d'eux pour les faire enlever régulièrement, sans résultat durable.

Les questions des habitants relatives leur vie de quartier

Habitant : pourrait-on envisager des travaux dans les écoles ?

Jean-François Delage : On a 8 écoles qui ont des problématiques diverses et variées qui ont connu des entretiens plus ou moins réguliers. On prévoit des travaux de plomberie, chauffage, de peinture, de fenêtre, de vitres, de lampe qui doivent être faits pendant les vacances en plus des travaux qui sont réalisés chaque été.

Habitant : Concernant les tags sur les murs est-il possible de les nettoyer ?

Jean-François Delage : On a un service dédié, des personnes qui sont missionnées que pour ça, qui le font quotidiennement car il y en a quotidiennement. Certains sont faits sur des murs privés sur lesquels on ne peut pas intervenir sauf intervention des copropriétés.

Habitant : Où en est-on des travaux de la place Victor Hugo ?

Jean-François Delage : La place doit dater des années 80s, les équipes techniques ont fait le tour pour faire un constat de ce qui peut être fait. On ne peut pas faire n'importe quoi car il y a des parkings en dessous. Les urgences que sont le trottoir, les escaliers doivent être traitées par le service voie publique.

Les travaux doivent être engagés dans les quinze jours pour la végétalisation. Les plantations auront lieu entre décembre et mars.

Habitante : Il y a un trou dans la voirie au 20 Chastenet de Géry.

Jean-François Delage : On va étudier ça.

Habitant : Est-ce qu'on peut avoir des informations sur le Square Ponticelli ?

Jean-François Delage : Les crédits sont au budget pour la démolition du bâtiment le marché est prêt à être passé. On va démolir les bâtiments, on avait l'idée de faire une ferme pédagogique, cette idée a été remise car ce n'était pas possible, faute de place. On va essayer d'en faire une sorte de forêt urbaine, un espace de biodiversité. Cela doit se faire en 2025.

Habitant : Les Panneaux Place Victor Hugo peuvent-ils être remplacés ?

Jean-François Delage : Je vais regarder ça.

Habitante : Le centre social Germaine Tillon peut-il être renommé centre socio-culturel ?

Jean-François Delage : Cette dénomination centre social, comme pour d'autres ERP, nous permet d'obtenir des subventions donc ne pouvons pas changer certaines appellations.

Prochain conseil de quartier :

JEUDI 26 SEPTEMBRE À 19h30 À L'ÉCOLE CHARLES-PEGUY